

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 5 OCTOBRE 2026

Le 5 octobre 2026 à 17h15, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME MEYER, MME BOURSEAU, MME QUILLET, MME DUPRAT, MME BAUMIÉ, M. ROBERT, MME ROHEL, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : MME LECART qui a donné procuration M GUIRAUD,
MME BERNADET qui a donné procuration M. ROBERT

ABSENTS : MME MOIZEAU (arrivée à 17h20)
MME HARHAD (arrivée à 17h30)
M HIRTZ (arrivé à 17h30)
M BIDOUZE (arrivé à 17h38)

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 9

NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMÉS : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

DATE DE L'AFFICHAGE : 12 octobre 2026

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°050-26 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026

**Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,
ADOpte À L'UNANIMITÉ**

↳ Le PV de la séance du 7 juillet 2026

↳ Le PV **est arrêté et signé** par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 6 octobre 2026

Pour copie conforme

Président du CCAS,


Bernard GUIRAUD